

Achats durables et éco responsables

Contexte

Deux modules distincts en fonction du public cible.

Objectifs

- Comprendre les enjeux des achats responsables dans le secteur de la santé et les objectifs réglementaires associés.
- Maîtriser les bonnes pratiques associées à une démarche achats responsables.
- Mettre en œuvre une démarche achats responsables aux différentes étapes de l'achat.
- Réaliser le suivi d'exécution de son marché et piloter ses fournisseurs RSE.
- Elaborer sa feuille de route en matière d'achats responsables.

Renseignements complémentaires

Action de Formation Coordonnée

Date limite d'inscription :

15 Novembre 2023

Prérequis

- Connaissances générales du contexte organisationnel et législatif de l'achat public hospitalier.

Modalités pédagogiques

- Une formation-action offrant la possibilité de travailler sur des cas réels.
- La mise en pratique immédiate des outils de la DGOS.
- Une formation interactive.

Programme

- Définition des achats responsables (PNAD, SPASER, loi AGEC...).
- Le contexte législatif récent sur le sujet et les obligations des acheteurs.
- Les achats responsables dans le programme PHARE.
- Les grands enjeux par famille achats pour un établissement hospitalier.

- Articulation entre Commande Publique et achats responsables.
- Zoom sur les enjeux sociaux et sociétaux associés aux achats responsables.
- Les bonnes pratiques de l'accès des PME/TPE à la Commande Publique.
- Les enjeux environnementaux dans les marchés.
- Les enjeux éthiques et le devoir de vigilance.
- Le coût complet de possession (TCO) et l'analyse de la valeur (TVO) et l'approche en cycle de vie (ACV).
- Intégrer le développement durable à la phase d'élaboration de sa stratégie achats.
- Les enjeux RSE associés aux différentes pièces de marché : RC - CCTP et CCAP.
- Réaliser l'analyse des candidatures et des offres sur les critères RSE.
- Le suivi d'exécution du marché.
- Mesurer les indicateurs de performance contractuelle.
- Le dialogue avec l'acheteur sur le suivi des dysfonctionnements.
- Suivre et consolider les événements indésirables.
- Que faire en cas de difficulté d'exécution ?
- Mettre en place un plan de progrès.
- Mesurer sa performance et remonter sa performance extra financière.
- En petits groupes : préparer la feuille de route des actions à mener.
- Dresser le bilan des premières actions lancées et identifier les points d'amélioration du dispositif de pilotage (journée 3).
- Mettre en place un dispositif efficace de suivi et d'animation de sa démarche (journée 3).

Public

Acheteurs, prescripteurs, juristes.

Exercice

2024

Code de formation

5. 1.2

Nature

AFC

Organisé par

CKS

Durée

21 heures